

## COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VIVIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 décembre 2024  
Sous la présidence de MERLIN Gilbert, maire  
Date de convocation : 2 décembre 2024  
Secrétaire de séance : Florence EMERY

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de votants : 17 Pour : 17 Contre : 0  
18.0/12.09

**Étaient présents :** Mmes Valérie Berthéol, Béatrice Blampied, Véronique François, Florence Emery, Delphine Lambert, Sandy Dupuis, MM. Gilbert Merlin, Edouard Minier, Dominique Tamarelle, Thierry Hebert, Pascal Peltier, Philippe Brument, François Fleury, Martine Scheben, Arnaud Baligout.  
**Étaient absents excusés :** Mmes Anne Debaisieux, MM. Gilles Assenard (donne pouvoir à M. François Fleury), Johan Delacroix (donne pouvoir à M. Gilbert Merlin),  
**Étaient absents :** Mme Séverine Ouvry

**Objet : Finances – Approbation des listes de non-valeurs**

Le Conseil Municipal de Saint-Martin-du-Vivier,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1617-5 et R.1617-24,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** la demande d'admission en non-valeur présentée par le comptable public en date du 11 septembre 2024,

**Considérant** que le comptable public a mis en œuvre tous les moyens possibles pour recouvrer la totalité des créances,

**Considérant** que de manière à apurer les comptes de prise en charge des titres de recettes, l'assemblée délibérante doit se prononcer sur l'admission en non-valeur,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**Article 1 :** D'approuver l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables arrêtées à la date du 17 juillet 2023 et au 4 septembre 2024 pour un montant total des deux listes confondues de **598,62 €** (cinq cent quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-deux centimes).

**Article 2 :** De préciser que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits au Budget Principal 2024 de la commune de Saint-Martin-du-Vivier, à l'article 6541 - *Créances admises en non-valeur*, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

**Article 3 :** D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

**Article 4 :** De rappeler que l'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant.

Ampliation de la présente délibération sera déposée à la Préfecture de la Seine-Maritime.



Le Maire

Gilbert MERLIN

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

**076026**

**SGC MAROMME-DEVILLE LES ROUEN**

**Etat des présentations et admissions en non-valeur**

**31300 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER**

**ORIGINE DOCUMENT :**

Numéro du poste comptable : 076026

Budget collectivité : 31300

Id de la liste de présentation en NV : Id de la li

Liste de critères de tri : 5 Asc,7 Asc

HEL16P

076026

SGC MAROMME-DEVILLE LES



Exercice 2023

GED

31300 - SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

**Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux**

Arrêtées à la date du 17/07/2023

Numéro de la liste : 6419550115

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :

90,00 Euro(s)

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

Page 1

31300 - SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

## Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du 17/07/2023

Numéro de la liste : 6419550115 - 1 Pièces présentées pour un montant de 90,00

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Artisan Commerçant Agriculteur	1	Pièces pour	90,00
Catégories de produits	divers	1	Pièces pour	90,00
Motifs de présentation	Poursuite sans effet	1	Pièces pour	90,00
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	1	Pièces pour	90,00
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00
Exercice de P.E.C	2023	1	Pièces pour	90,00



076026

**SGC MAROMME-DEVILLE LES ROUEN**

**Etat des présentations et admissions en non-valeur**

**31300 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER**

**Nombre de pages : 3**

**FIN DE DOCUMENT**

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

**076026**

**SGC MAROMME-DEVILLE LES ROUEN**

**Etat des présentations et admissions en non-valeur**

**31300 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER**

**ORIGINE DOCUMENT :**

Numéro du poste comptable : 076026

Budget collectivité : 31300

Id de la liste de présentation en NV : Id de la li

Liste de critères de tri : 5 Asc, 7 Asc

HEL16P



31300 - SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

**Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux**

Arrêtées à la date du 04/09/2024

Numéro de la liste : 71.00330515

Type de liste : Non valeur

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces de recette portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :

508,62 Euro (s)

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

Page 1

HEL029 - v1.5 - 21112023 - RV2



31300 - SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

**Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux**

Arrêtées à la date du 04/09/2024

Numéro de la liste : 7100330515

Type de liste : Non valeur

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Obs
Particulie	2021	T-1294	1	7067--			SS		13,60	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulie	2019	T-1032	1	70632--			300		14,00	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulie	2022	T-897	1	70632--			300		14,00	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulie	2019	T-1056	1	70632--			300		30,00	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulie	2021	T-677	1	7067--			SSI		11,10	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulie	2022	T-385	1	7067--			SSI		41,36	Poursuite sans effet	
Particulie	2021	T-626	1	7067--			SSI		69,60	Poursuite sans effet	
Particulie	2022	T-486	1	7067--			SSI		75,06	Poursuite sans effet	
Particulie	2019	T-144	1	7067--			SSI		86,50	Poursuite sans effet	
Particulie	2019	T-380	1	7067--			SSI		86,50	Poursuite sans effet	
Particulie	2020	T-730	1	7067--			SSI		0,50	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulie	2019	T-940	1	7067--			SSI		66,40	Poursuite sans effet	
						TOTAL			508,62		

Envoyé en préfecture le 12/12/2024  
Reçu en préfecture le 12/12/2024  
Publié le  
ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

A MAROMME, Le 04/09/2024  
Le Comptable Public  
ANNE BRUNO



31300 - SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

**Synthèse de la présentation en non-valeur**

Arrêtées à la date du 04/09/2024

508,62

Numéro de la liste : 7100330515 - 12 Pièces présentées pour un montant de  
Type de Liste : Non valeur

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier		Pièces pour	
Catégories de produits	ACTIVITE MERCREDI		1	13,60
	ACTIVITES DIVERSES		8	437,02
	divers		3	58,00
Motifs de présentation	Poursuite sans effet		6	425,42
	RAR inférieur seuil poursuite		6	83,20
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100		12	508,62
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000		0	0,00
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000		0	0,00
	Supérieur ou égal à 5000		0	0,00
Exercice de P.E.C	2022		3	130,42
	2021		3	94,30
	2020		1	0,50
	2019		5	

Envoyé en préfecture le 12/12/2024  
Reçu en préfecture le 12/12/2024  
Publié le  
ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

076026

**SGC MAROMME-DEVILLE LES ROUEN**

**Etat des présentations et admissions en non-valeur**

**31300 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER**

**Nombre de pages : 3**

**FIN DE DOCUMENT**

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 076-217606177-20241209-D18122024-DE